



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 25/02/14

Reçu en Préfecture le : 28/02/14
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 24 février 2014
D-2014/110

Aujourd'hui 24 février 2014, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

(Présidence de Monsieur Hugues MARTIN à partir de 19h10) Interruption de séance de 17h00 à 17h20

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Monsieur Nicolas BRUGERE, Monsieur Maxime SIBE, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOUD, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN,

Excusés :

Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Joël SOLARI, Madame Nicole SAINT ORICE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Madame Wanda LAURENT, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Natalie VICTOR-RETALI

Soutien de la Ville de Bordeaux à l'incubateur Bordeaux Aquitaine Pionnières. Attribution de subvention. Décision. Autorisation

Monsieur Josy REIFFERS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux a soutenu depuis sa création en 2011 l'incubateur Bordeaux Aquitaine Pionnières porté par l'association l'incubateur au féminin Bordeaux Aquitaine.

Cet incubateur est un dispositif d'appui et d'accompagnement à la création d'entreprise :

- il s'adresse à des femmes en proposant aux porteuses de projet, sous représentées parmi les chefs d'entreprise, des solutions d'accompagnement appropriées,
- il accompagne des porteuses de projet dans le secteur des services,
- ces projets doivent allier un aspect innovant au sens large d'innovation de services, à la fois technologique social et sociétal, et un potentiel de développement économique.

Plan d'actions :

Bordeaux Aquitaine Pionnières a pour mission de proposer une offre complète d'aide à la création d'entreprise qui comprend :

- Un principe de sélection bien identifié avec validation de l'entrée dans le dispositif,
- Un accompagnement personnalisé en 2 temps :
 - o du projet à la création de la société (pré incubation) sous forme de 6 rendez vous individuels,
 - o de la création à la consolidation de la société, durant la première année d'activités de la société (incubation).
- Un hébergement pour les créatrices, dont le projet a été validé.
- Des ateliers collectifs animés par des experts sur les principaux thèmes de la création d'entreprise,
- Des rencontres entre créatrices accompagnées et de la mise en réseau pertinente pour le développement des entreprises,
- Une communication dédiée (site internet, lettres d'information, annuaire des créatrices)
- Des services d'aide à la conciliation des vies professionnelles et personnelles
- Un suivi est proposé aux créatrices qui quittent l'incubateur.

Bilan de l'année 2013:

En 2013, parmi les toutes premières sociétés pionnières accompagnées et hébergées dans les locaux à Darwin, il y a eu 7 lauréates à un concours régional.

L'association a pu traiter sur 2013

- 127 demandes d'accompagnement
- 58 premiers entretiens réalisés et 69 réorientations
- 19 créatrices accompagnées en pré-incubation
- 7 créatrices ont démarré la période d'incubation
- 6 sociétés hébergées en coworking

L'incubateur Bordeaux Aquitaine Pionnières a parallèlement mis en place :

- 18 ateliers collectifs sur des thèmes variés (business plan/ obligations comptables, spirale dynamique, utilisation professionnelle des réseaux sociaux...)
- 10 petits déjeuners pour faciliter les synergies entre les créatrices
- 1 journée portes ouvertes le 18 mai dernier
- Animation de deux groupes fermés sur un réseau social : "Les pionnières de Bordeaux" et "Coworkers, pionnières et experts"

D'autre part, l'équipe d'accompagnement a par ailleurs travaillé sur le parcours d'accompagnement, afin de mutualiser les outils utilisés par chacune des consultantes et

proposer un accompagnement homogène et innovant. Un roadbook des consultants et un plan de formation ont commencé à être élaborés.

Objectifs quantitatifs et qualitatifs :

Sur la base du plan d'actions, et fort de leur croissance, l'incubateur Bordeaux Aquitaine Pionnières, pour l'année 2014, les objectifs quantitatifs suivants :

- Accompagner 15 projets en pré-incubation (accompagnement à la création d'entreprise)
- Organiser une vingtaine d'ateliers collectifs
- Accompagner 7 projets en incubation (accompagnement post-crétion avec hébergement)
- Organiser un grand événement dans le cadre du jumelage Bordeaux/Casablanca

Bordeaux Aquitaine Pionnières est en charge de l'animation et de la coordination de l'accompagnement des startups qui seront hébergées dans la pépinière d'innovation d'usage et développement durable (gérée par le Groupe Evolution après appel à projet) au sein de l'écosystème Darwin.

Par ailleurs, il est prévu une mutualisation de certains ateliers collectifs et des rencontres qui seront organisés pour l'ensemble des sociétés.

Budget prévisionnel 2014 :

Afin de remplir les missions précédemment décrites et d'atteindre les objectifs fixés, l'Incubateur Bordeaux Aquitaine Pionnières présente un budget prévisionnel de 211 800 € pour 2014 incluant une subvention de 25 000 € de la Ville de Bordeaux (cf annexe)

En conséquence, je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat 2014, dont le projet est ci-annexé et décider du versement de la subvention à hauteur de 25 000 € à l'Association Bordeaux Aquitaine Pionnières dont le montant sera imputé sur le budget de la Ville (fonction 9 – sous-fonction 90 – nature 6574).

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 février 2014

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Josy REIFFERS

CONVENTION DE PARTENARIAT 2014

VILLE DE BORDEAUX

>>> <<<

Association l'incubateur au féminin Bordeaux Aquitaine

Entre, la Ville de Bordeaux, représentée par son Maire, Monsieur Alain JUPPÉ, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal, en et reçue à la Préfecture le,

Et l'Association l'incubateur au féminin Bordeaux Aquitaine, représentée par sa Présidente, Madame Marie-Christine BORDEAUX, autorisé par statuts.

Exposé

La politique générale d'aide aux associations de la ville de Bordeaux fait l'objet de conventions de partenariat qui définissent les objectifs et les moyens de l'association, les conditions matérielles et financières de l'aide apportée par la Ville ainsi que les engagements des deux parties.

Considérant

Que l'association l'incubateur au féminin Bordeaux Aquitaine, domiciliée 87, quai de Queyries – Darwin Bâtiment Nord, 33100 Bordeaux, dont les statuts ont été approuvés le 24 mars 2011, et dont la déclaration de création a été reçue en Préfecture en avril 2011, a pour objet de créer et développer des incubateurs locaux sur le modèle des Pionnières dont le but est de favoriser et d'accélérer la mixité dans la création d'entreprises sur la région Aquitaine, de soutenir l'entrepreneuriat féminin innovant et de promouvoir ainsi l'égalité professionnelle; présentant un intérêt communal propre.

Il a été convenu :

Article 1 – Activités et projets de l'association

L'association l'incubateur au féminin Bordeaux Aquitaine s'assigne au cours de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, la réalisation de l'action suivante :

Développement de l'incubateur au féminin Bordeaux Aquitaine :

- il s'adresse à des femmes en raison du faible taux d'entreprises créées par des femmes (moins de 30 %), du peu de créatrices dans les incubateurs mixtes existants, des stéréotypes persistants quant à la capacité des femmes à mener à bien des projets entrepreneuriaux ambitieuxFace au constat de ces différents freins, l'incubateur proposera des solutions appropriées,
- il accompagne des porteuses de projet qui veulent créer dans le secteur des services dans la mesure où c'est le secteur d'activité où les femmes créent en priorité et qui propose encore un nombre important de demandes non satisfaites,
- Ces projets doivent avoir un aspect innovant au sens large d'innovation de services, à la fois technologique social et sociétal, et un potentiel économique, la créatrice a l'ambition de créer plusieurs emplois dès les premières années d'exercice.

L'association l'incubateur au féminin Bordeaux Aquitaine a pour mission de proposer une offre complète d'aide à la création d'entreprise qui comprend :

- Un principe de sélection bien identifié : après le dépôt sur le site internet de l'incubateur d'une demande d'accompagnement et la vérification qu'elle correspond bien aux critères de sélection (projet suffisamment avancé, dans le secteur des services avec un caractère innovant et un potentiel d'emplois) la future créatrice est reçue lors d'un entretien individuel et gratuit afin de présenter plus en détail son projet qui sera ensuite validé en réunion d'équipe, les demandes non acceptées sont orientées vers les autres structures partenaires. Commence ensuite l'accompagnement
- Un accompagnement personnalisé en 2 temps, en suivant une méthodologie innovante certifiée NF EN ISO 9001/2008
 - du projet à la création de la société (pré incubation) sous forme de 6 rendez vous individuels avec la responsable de l'accompagnement qui va suivre la créatrice tout au long de son parcours et des spécialistes qui vont permettre de valider les différentes étapes de la création : étude de marché, présentation de l'offre, choix du statut juridique, business model et business plan ;
 - de la création à la consolidation de la société, durant la première année d'activités de la société (incubation) sous forme de rendez vous mensuels et de liens réguliers par internet ou téléphone ;
- Un hébergement pour les créatrices, dont le projet a été validé par un comité ad hoc composé de personnalités extérieures, dans des bureaux équipés (connexion internet, téléphonie, photocopieuse, scanner, fax, mobilier), avec salle de réunions et espace de rencontres.
- Des ateliers collectifs animés par des experts sur les principaux thèmes de la création d'entreprise, en particulier tout ce qui touche au financement, aux questions juridiques, au numérique.....
- Des rencontres entre créatrices accompagnées et avec des réseaux identifiés comme pertinents pour le développement des sociétés pionnières : petits déjeuners et

- déjeuners créatrices, soirée networking, « elevator pitch »
- une communication par le biais du site internet, de lettres d'information et de documents de présentation de l'association, d'un annuaire des créatrices...
- des services d'aide à la conciliation des vies professionnelles et personnelles afin de permettre aux créatrices de se concentrer au maximum sur leur projet (du type de conciergerie d'entreprise, de services similaires à ceux d'un comité d'entreprise grâce à un partenariat avec Canal CE...)
- un suivi est proposé aux créatrices qui quittent l'incubateur sous forme de rendez vous ponctuels sur les thèmes liés au développement des sociétés (management, démarches commerciales, recherche de fonds...) ; il leur également proposé d'adhérer au club des Pionnières afin de garder un lien entre elles et de bénéficier de l'effet réseau.

Objectifs quantitatifs et qualitatifs :

Sur la base du plan d'actions, et fort de leur croissance, l'incubateur Bordeaux Aquitaine Pionnières, pour l'année 2014, les objectifs quantitatifs suivants :

- Accompagner 15 projets en pré-incubation (accompagnement à la création d'entreprise)
- Organiser une vingtaine d'ateliers collectifs
- Accompagner 7 projets en incubation (accompagnement post-crétion avec hébergement)
- Organiser un grand événement dans le cadre du jumelage Bordeaux/Casablanca

Bordeaux Aquitaine Pionnière est en charge de l'animation et de la coordination de l'accompagnement des startups qui seront hébergées dans la pépinière d'innovation d'usage et développement durable (gérée par le Groupe Evolution après appel à projet) au sein de l'écosystème Darwin.

Par ailleurs, il est prévu une mutualisation de certains ateliers collectifs et des rencontres qui seront organisés pour l'ensemble des sociétés.

Article 2 – Mise à disposition des moyens

La Ville de Bordeaux s'engage à mettre à disposition de l'association, dans les conditions figurant à l'article 3 :

⇒ une subvention de 25 000 € (vingt cinq mille euros) pour l'année civile 2014.

Article 3 – Conditions d'utilisation de l'aide

L'association s'engage à utiliser les moyens mis à disposition par la Ville de Bordeaux, dans les conditions suivantes :

⇒ la subvention sera utilisée pour les actions décrites à l'article 1 pour l'année 2014.

Au regard du budget prévisionnel, la réalisation des activités s'élève à 211 800 €.

Article 4 – Engagements

L'Association L'Incubateur au Féminin Bordeaux Aquitaine s'engage à respecter les éléments suivants :

- un positionnement territorial majoritairement centré sur la commune de Bordeaux pour, d'une part, l'origine des porteuses de projets accompagnées et pour, d'autre part, l'implantation des entreprises incubées,
- un respect strict de la réglementation en matière d'activités accompagnées (risque juridique, garanties décennales...).

.../...

Article 5 – Gouvernance

L'association l'incubateur au féminin Bordeaux Aquitaine s'engage à informer et à animer les instances institutionnelles et techniques de pilotage de l'incubateur.

La Ville de Bordeaux sera représentée dans :

- le comité de pilotage regroupant les partenaires institutionnels définissant les priorités et orientations stratégiques, fixant les objectifs et effectuant le suivi et l'évaluation,
- le comité technique de sélection des dossiers qui seront accompagnés par l'incubateur.

Article 6 – Mode de règlement

Pour 2014, la subvention de la Ville de Bordeaux, à la réalisation des activités retenues s'élève à 25 000 €.

Le versement sera effectué au compte de l'association dont les références bancaires ou postales sont stipulées ci-dessous :

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE/OU POSTAL			
Domiciliation : CIC BOUSCAT LIBERATION			
Titulaire du compte : Association L'Incubateur au Féminin Bordeaux Aquitaine			
Adresse : 87, quai de Queyries – Darwin Bâtiment Nord, 33100 Bordeaux			
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB ou RI P
10057	19093	00082010701	47

Article 7 – Conditions générales

L'association s'engage :

- 1) à pratiquer une liberté d'adhésion et d'éligibilité de l'ensemble de ses membres à ses instances dirigeantes,
- 2) à déclarer sous 3 mois, à la Ville, toute modification remettant en cause ses liens avec le territoire de la commune de Bordeaux,
- 3) à déclarer sous 3 mois, à la Ville, tout changement intervenu dans son conseil d'administration,
- 4) à ne pas reverser tout ou partie de la subvention à d'autres associations, sociétés, collectivités ou personnes de toute nature,
- 5) à adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au plan comptable général,
- 6) à restituer à la Ville les sommes éventuellement non utilisées,
- 7) à rappeler sur l'ensemble de ses outils d'information ou de communication et sur les supports qu'elle estimera les plus adaptés, l'aide que lui apporte la Mairie, soit sous la forme de la présence du logo municipal, soit sous la forme du texte suivant « *association soutenue par la Mairie de Bordeaux* ». Le logo est à retirer à la Direction de la Communication qui devra également être destinataire de la totalité des éléments de communication ou d'information externe de l'association (affiches, plaquettes, dossiers de presse, ...).

Article 8 – Condition de renouvellement

La présente convention est conclue pour la période fixée à l'article 1. Toute reconduction tacite est exclue. Le cas échéant, une nouvelle convention devra intervenir pour une nouvelle période.

Article 9 – Condition de résiliation

En cas de non respect par l'association de l'une des quelconques dispositions prévues aux présentes, la convention pourra être résiliée de plein droit par la Ville de Bordeaux, à l'expiration d'un délai de 15 jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

La présente convention sera résiliée de plein droit sans préavis, ni indemnité en cas de redressement ou de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire de l'association.

Article 10 – Contrôle de la Ville sur l'association

Conformément à l'article L1611-4 du Code général des collectivités territoriales, l'association s'engage à communiquer aux fins de vérification par des délégués mandatés par le Maire :

- ⇒ une copie certifiée de son budget,
- ⇒ une copie certifiée de ses comptes (bilans et compte de résultat) pour l'exercice écoulé (la certification doit se conformer aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, notamment les décrets du 27/03/1993 et 1/03/1984,
- ⇒ tout document faisant connaître les résultats de son activité.

Article 11 – Droits de timbre et d'enregistrement

Les frais éventuels des présentes seront à la charge de l'association.

Article 12 – Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile à savoir :

- ⇒ par la Ville de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville,
- ⇒ par L'association l'incubateur au féminin Bordeaux Aquitaine, 87, quai de Queyries – Darwin Bâtiment Nord, 33100 Bordeaux

Fait à Bordeaux en 4 exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux,

***Josy REIFFERS
Adjoint au Maire***

***Pour l'association l'incubateur
au féminin Bordeaux Aquitaine***

***Marie Christine BORDEAUX
Présidente***

Des
Envies

Incubateur

Réussite

Des
Projets

Création

Des
Rêves

Mixité

Réseau

Croissance

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ 2013
BORDEAUX
AQUITAINE
PIONNIÈRES**

Start up

Innovation

Pépinière

Des
Idées

Entreprendre



INTRODUCTION

2013 : première année d'activité complète à Darwin pour Bordeaux Aquitaine Pionnières !

- En 2013, nous avons eu la satisfaction de compter parmi les toutes premières sociétés pionnières accompagnées et hébergées dans nos locaux, à Darwin, 7 lauréates à un concours régional ! Cette reconnaissance doit être portée au courage et au talent de ces « jeunes » chefs d'entreprise. C'est aussi la confirmation de la validité de notre modèle d'accompagnement et de suivi !
- Cette satisfaction s'est poursuivie avec la reconnaissance de la compétence de l'équipe de Bordeaux Aquitaine Pionnières qui se voit chargée de l'animation de la toute nouvelle pépinière que la Ville de Bordeaux ouvre à Darwin en janvier, suite à un appel à projet remporté par le Groupe Evolution dont nous sommes partenaires avec la conciergerie solidaire et Pollens.
- L'enjeu pour 2014 sera de continuer à faire éclore un maximum de pépites et de pérenniser les moyens nécessaires pour mener à bien cette mission ! Cela ne sera possible que grâce au soutien de nos partenaires et aux liens tissés avec tous les réseaux avec qui nous partageons les mêmes convictions et les mêmes valeurs !

COMPTE RENDU D'ACTIVITE 2013

Bilan de l'accompagnement

Présentation de l'offre d'accompagnement



Bordeaux Aquitaine Pionnières propose un accompagnement personnalisé en deux temps :

- une phase de **pré incubation**, du projet à la création de la société, qui permet à la créatrice de valider les différentes étapes de la création à savoir l'étude du marché, la présentation de son offre et du modèle économique, le choix du statut juridique et l'élaboration du business plan. Cette phase est particulièrement importante pour les créatrices puisqu'elle doit leur permettre de partir sur des bases saines, en ayant bien identifié les contraintes liées à leur projet.

- une phase d'**incubation** : l'accompagnement se poursuit après la création de la société et la validation du projet par un comité ad hoc avec la possibilité d'un hébergement dans des bureaux équipés, pendant la 1^{ère} année

d'activité. Cet hébergement qui caractérise l'offre des incubateurs est un élément primordial en raison des avantages économiques, particulièrement des prix demandés inférieurs à ceux du marché, et des synergies qui se créent entre toutes les sociétés.

L'offre de Bordeaux Aquitaine Pionnières comporte également d'autres **éléments spécifiques** susceptibles de lever les freins au développement de l'entrepreneuriat féminin. Ce sont : la flexibilité, la proximité et la continuité, l'écoute et l'encouragement. Des éléments qui contribuent à donner confiance aux créatrices et à leur donner l'envie d'oser !

Parallèlement à l'accompagnement individuel, sont organisés régulièrement des **ateliers** collectifs sur les thèmes liés à la création d'entreprise.

Bordeaux Aquitaine Pionnières facilite également la **mise en lien avec les réseaux existants**, notamment ceux des femmes entrepreneures en Aquitaine et le réseau de la Fédération Pionnières pour augmenter le carnet d'adresse, échanger et trouver des partenaires.

Résultats

127 demandes
d'accompagnement

Reçues par téléphone ou par le biais du site internet !

58 premiers
entretiens réalisés
(69 réorientations)

Ces rendez-vous gratuits permettent de recevoir la future créatrice afin d'évaluer l'adéquation de son profil et de son projet, d'analyser l'état d'avancement de son projet et de lui présenter l'offre détaillée des Pionnières. La plupart des porteuses de projet orientées vers d'autres structures l'ont été parce que trop en amont ou parce que le projet n'était pas créateur d'emploi.

19 créatrices en pré
incubation

C'est à dire avant la création de leur société ; ces créatrices bénéficient de 7 rendez-vous individuels, peuvent participer aux ateliers collectifs et à toute l'animation du lieu

8 sociétés passées en
comité de validation
(dec 2012 / 2013)

4 sociétés hébergées en incubation
4 sociétés en incubation non hébergée
1 société intégrée directement en provenance de Paris Pionnières
1 société qui a quitté Bordeaux

6 sociétés hébergées
en coworking

Les « Coworkés » bénéficient d'un poste de travail à temps partiel (de 1 journée par semaine à un temps complet) en open space. Elles adhèrent au Club des Pionnières et participent à l'animation du lieu.

**«Thématiques des sociétés
accompagnées ! »**

Dans les produits :

- Édition de mobilier et objets de décoration
- Nouvelles marques de bijoux et accessoires pour femmes
- Potagers urbains / nouvelle distribution alimentaire
- Création de vêtements uniques avec du tissu upcyclé
- Cosmétiques ...

Dans les services

- Conseil – formation – organisation d'évènements (prévention santé pour les dirigeants d'entreprise / handicap / éthique / femmes en politiques ...)
- Motion design
- Finance solidaire ...

Parallèlement à l'accompagnement individualisé, les créatrices ont pu bénéficier de 18 **ateliers collectifs** sur des thèmes variés : recherche de nom, business plan/obligations comptables, co développement, prospection commerciale, stratégie de communication, elevator pitch, relations avec la banque, utilisation professionnelle des réseaux sociaux...

18 ateliers
organisés

Date	Atelier	Animateur
29/01/13	Pitch / Communication	Maïté Sarthou- Davoust
28/02/13	Réseaux sociaux	Nathalie Dujardin
26/03/13	Co-développement professionnel	Célia Sauthon
02/04/13	Commercial 1 : Prospection / RdV	Brigitte de Boucaud
09/04/13	Pitch / Communication	Maïté Sarthou- Davoust
14/05/13	Commercial 2 : RV / Vente	Brigitte de Boucaud
28/05/13	Lean Management	Eve Biensan & S. Peyrat
11/06/13	Relations avec la Banque	Caisse d'Epargne
11/06/13	Démarche Design	Antoine Boilevin
18/06/13	Commercial 3 : suivi / tableaux bord	Brigitte de Boucaud
25/06/13	Comment mener un projet Web	Arnaud Chapal
04/07/13	Optimiser gestion budget : test formation Atelier Budgétaire	Caroline Prévost
10/09/13	Communiquer avec la presse	Sandrine Pacitto- Mathou
16/09/13	E-réputation	Nathalie Dujardin
24/07/13	Co-développement professionnel	Célia Sauthon
07/11/13	Levée de fonds	Laurence d'Halleine, Alienor Partners
21/11/13	Protection sociale du dirigeant	Laetitia Correia, Sofraco
18/12/13	Recruter son 1er salarié	Franck Olivaud, PHI-RH

Verbatim

Céline Patrier, dirigeante de **OriginBy**, création de pièces uniques à partir de vêtements upcyclés



« Accompagnée par BAP, J'ai été lauréate du prix du jury du forum des entrepreneures récompensant les entreprises engagées dans l'ESS, remis par Alain Juppé ... Merci aux pionnières pour leur soutien au quotidien! »

Leslie Tavernier et Charline de Miranda, dirigeantes de **Studio Silver Arrow**

« Grâce à Bordeaux Aquitaine Pionnières nous avons pu créer notre société sereinement et développer notre réseau au quotidien »



Elles ont été lauréates !

Marie-Do Pivetaud :	Lauréate du "Talent régional" (BGE) + finaliste nationale
Céline Patrier :	Prix du jury au concours des "Drôles d'entrepreneures"
Corinne Puyo:	Prix de l'innovation de Transtech (innovation mobilier) + prix coup de cœur "Talence innovation" + finaliste du prix de Force Femmes
Agnès Randon :	Prix de l'entreprise citoyenne remise par la Mairie de Bordeaux - catégorie handicap
Charline de Miranda Leslie Tavernier :	Prix entrepreneurs des cités, catégorie émergence de Talence innovation
Stéphanie Bordas :	Prix coup de cœur de l'ESS de la CUB
Caroline Prévost :	Prix de l'innovation associative remis par la Mairie de Bordeaux

Récapitulatif de l'accompagnement

	Contact	Premier entretien	Pré-incubation	Société créée
2011	6	5	1	
2012	134	55	11	2
2013	127	58	19	7
TOTAL	267	118	28	9

L'équipe d'accompagnement a par ailleurs travaillé sur le parcours d'accompagnement, afin de mutualiser les outils utilisés par chacune des consultantes et proposer un accompagnement homogène et innovant. Un roadbook des consultants et un plan de formation ont commencé à être élaborés.

Animation du lieu

2013

Animations du lieu :

10 petits déjeuners organisés afin de faciliter les synergies entre les créatrices

1 déjeuner de fin d'année avec créatrices et équipe

1 Journée Portes ouvertes le 18 mai

Animation de 2 groupes fermés « les pionnières de Bordeaux » et « coworkers, pionnières et experts » sur **Facebook**

Les Pionnières bénéficient de rencontres spécifiquement dédiées à la communauté comme les petits déjeuners mensuels.

La présence sur le site de Darwin facilite également la participation aux nombreux événements proposés par les différentes startups hébergées sur place : rendez vous business, rencontres festives. Les synergies entre tous les Darwiniens sont de plus en plus nombreuses.



Bilan de la communication

Les actions de communication répondent à un triple objectif :

- Augmenter la notoriété de Bordeaux Aquitaine Pionnières et le deal flow de créatrices
- Augmenter la visibilité des entreprises accompagnées par Bordeaux Aquitaine Pionnières
- Informer les créatrices et développer le réseau qu'elles constituent

Les outils utilisés en 2013 pour atteindre ces objectifs :

- Des **documents de communication** : plaquette de présentation, flyers
- **Le site web** et la présence sur les **réseaux sociaux** : page Facebook, compte twitter et veille sur scoop-it
- **La présence dans les médias** (articles sur les créatrices pionnières et sur la structure)

Ces trois objectifs tendent ainsi à :

- Renforcer le statut de référence de BAP sur l'accompagnement à la création d'entreprise dans l'éco-système,
- Conforter et encourager les partenaires à nous soutenir.

Les événements externes

Toute l'équipe active de BAP et les membres du Conseil d'administration attachent beaucoup d'importance à la participation à la vie de l'éco-système de la création d'entreprises à Bordeaux et ont consacré beaucoup de temps à intervenir, assister, contribuer aux différentes manifestations ayant eu lieu cette année :

- **Participation à de nombreux salons/forums** de la création d'entreprise (les professionnelles, le salon des entrepreneurs, la caravane des entrepreneurs, le Forum Force Femmes, Forum des Drôles, Faites de la création Village de la Création)

- **Intervention dans les conférences** organisées par des partenaires / réseaux : ISEG, ECE, Talence innovation

- **Participation à plusieurs jurys** et aux cérémonies de remise de prix (Femmes de

l'économie, Talents, Talence innovation, Fondation de France

- **Participation aux événements organisés par nos partenaires** : la grande jonction, la journée de l'innovation et de la jeunesse, Nuit des réseaux, soirée CSDL, Forum cafés d'LConnect

- **Participation aux différents comités de pilotage** de la Maison de l'Emploi, de la Pépinière Eco créative, du CODES, du Fonds de dotation solidaire de Bordeaux....

Ressources Humaines

L'équipe active se compose :

- de Christine Panteix, la responsable de l'incubateur et la seule salariée
- d'une équipe de consultantes (bénévoles ou rémunérées en honoraires) qui sont en charge de l'accompagnement des créatrices : Anne Berthoud, Brigitte de Boucaud, Pascale Boureille, Pascale Gaudy, Célia Sauthon, Nathalie Tastet.

Un groupe d'une quinzaine d'experts couvrant toutes les thématiques de la création d'entreprise sont disponibles pour intervenir à la demande des responsables d'accompagnement sur leur sujet de compétence.

Des **coachs certifiés** peuvent travailler avec les créatrices sur des problématiques plus personnelles.

Les membres du Conseil d'administration participent également activement à la vie de l'incubateur et en particulier Sylvie Garcia, en charge de la gestion financière, Martine Gastambide, en charge des premiers entretiens et Maïté Sarthou-Davoust pour l'animation d'ateliers et l'accompagnement des créatrices.

Ressources Financières

2013

Subventions :

25 000 € de la **Mairie de Bordeaux.**

17 700 € de la **CUB**

3 000 € de la **Délégation aux Droits des Femmes**

14 450 € du **FSE**

12 000 € de **sponsors privés**

En 2013, le montant des recettes s'élève à 106 932 € (en diminution par rapport au budget prévisionnel : 118 000 €)

Bordeaux Aquitaine Pionnières a bénéficié :

- de subventions **de partenaires publics** pour un montant total de **60 150 €**, soit **56,25 %** du budget global
- de l'aide de **sponsors privés** pour un montant de **12 000 €** (2 000 € du Crédit Agricole et 10 000 € de la Fondation Entreprises et solidarités) soit **11,22 %** du budget global
- **de recettes propres** (créatrices et cotisations) pour un montant de 20 430 € soit **19,11 %** du budget global
- **de recettes diverses (report excédent 2012...) et d'un prêt de la CSDL**, pour un montant de **14 352 €** soit **13,42 %** du budget global.

Charges :

39 270 € de loyers et charges

44 622 € de salaires chargés

15 097 € d'honoraires

13 190 € de frais de gestion

Le montant des charges s'élève à 124 179 € (en hausse par rapport au budget prévisionnel, du fait du remboursement du prêt CSDL) qui se décompose de la manière suivante :

- **loyers et charges : 31,62 % du budget global**
- **salaires chargés : 35,93 %**
- **honoraires : 12,16 %**
- **frais de gestion : 10,62 %**
- **rembt prêt CSDL : 12 000 €**

L'année s'achève donc avec un déficit de 17 247 € malgré une gestion extrêmement rigoureuse et une recherche active de sponsors qui nous l'espérons portera ses fruits en 2014.

Comptes 2013

DEPENSES 2013	BUDGET	REALISE	RECETTES 2013	BUDGET	REALISE
60 - Achats	5 500	1 679	70 - Ventes, prestations de services, marchandise	30 000	20 430
Achats d'études et de prestations de services			Marchandises		0
Achats non stockés de matières et fournitures (première installation)	4 000	1 137	Prestations de services Pionnières	30 000	9 650
Fournitures non stockables (eau, énergie)		0	Prestations de services co-working		10 780
Fournitures d'entretien et de petit équipement	500	50	Produits des activités annexes		0
Autres fournitures	1 000	492	74 - Subventions d'exploitation	87 000	84 150
61 - Services extérieurs	39 500	39 754	Etat :		
Conciergerie		1 703	Conseil général		
Locations	37 000	37 566	Région	10 000	0
Entretien et réparation		0	Délégation régionale aux droits des femmes	2 000	3 000
Assurances	500	484	Caisse des dépôts		0
Documentation	500	0	CSDL (prêt)		12 000
Divers / formation	1 500	0	Ville de Bordeaux	25 000	25 000
62 - Autres services extérieurs	26 500	24 561	Autres communes : CUB	17 700	17 700
Rémunérations intermédiaires et honoraires	17 000	15 097	Appels à projets		0
Publicité, publications	1 000	1 787	Organismes sociaux : OPCA		
Frais de réception	1 000	235	Fonds européens	18 300	14 450
Déplacements, missions	2 000	872	CNASEA (emplois aidés)		0
Frais postaux et de télécommunications/CRM	3 500	3 533	<i>Sponsors privés</i>	14 000	12 000
Services bancaires et comptables	2 000	3 037	dont Crédit Agricole		2 000
63 - Impôts et taxes	500	500	dont Fondation Entreprise et Solidarité		10 000
Impôts et taxes sur rémunérations	500	500			
Autres impôts et taxes			75 - Autres produits de gestion	1 000	540
64 - Charges de personnel	43 000	44 622	Dont cotisations	1 000	540
Rémunérations des personnels	24 000	22 858	Report année n-1		1 812
Charges sociales	17 000	19 979	76 - Produits financiers		
Autres charges de personnel	2 000	1 785	77 - Produits exceptionnels		
65 - Autres charges de gestion courante : adhésion fédération	3 000	50	78 - Reprise sur amortissements et provisions		
Report année n-1			79 - Transfert de charges		
66 - Charges financières					
67 - Charges exceptionnelles (rbt crédit)		12 000			
68 - Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)		1 013			
TOTAL DES CHARGES	118 000	124 179	TOTAL DES PRODUITS	118 000	106 932
			Solde débiteur : déficit		17 247
TOTAL GENERAL	118 000	124 179	TOTAL GENERAL	118 000	124 179
86 - Emploi des contributions volontaires en nature	16 800	16 800	87 - Contributions volontaires en nature	16 800	16 800
Secours en nature Bénévolat			Prestations en nature	16 800	16 800
Mise à disposition gratuite des biens et prestations			Dons en nature		
Personnel bénévole	16 800	16 800			
TOTAL DES CHARGES	134 800	140 979	TOTAL DES PRODUITS	134 800	140 979

En conclusion

2013 s'achève avec des bons résultats sur le plan de l'animation du lieu, des relations avec l'éco système et de l'accompagnement, notamment sur le plan qualitatif avec un nombre important de lauréates.

Il faut cependant constater :

- le nombre assez faible pour l'instant de créatrices répondant au double critère : innovation d'usages et potentiel économique
- le peu de demande d'hébergement pour les sociétés incubées (4 sociétés sur 9 étant passées devant le comité de validation)
- le succès de l'offre de co-working qui compense le déficit du nombre d'hébergées.

La situation financière reste très tendue d'où notre gestion extrêmement rigoureuse pour diminuer nos charges et particulièrement, notre déménagement dans l'open-space du nouveau bâtiment sud de Darwin. Ce qui a par ailleurs l'immense avantage de nous rapprocher de la pépinière que nous allons animer. Nous restons en attente du conventionnement avec la Direccte pour le FSE et de plusieurs sponsors contactés en fin d'année et qui doivent nous donner leur réponse début 2014.

Grâce à sa spécificité bien reconnue, Bordeaux Aquitaine Pionnières a désormais toute sa place dans l'offre d'accompagnement bordelaise.

PLAN D'ACTION 2014

Faits marquants

L'année 2014 démarre avec une installation de nos bureaux dans des nouveaux locaux, toujours à Darwin, mais dans le nouveau bâtiment sud qui va accueillir également la nouvelle pépinière de la ville de Bordeaux. En effet, c'est le groupe Evolution (propriétaire de Darwin) qui a remporté l'appel à projet pour la gestion et l'animation de cette nouvelle structure municipale en partenariat avec Bordeaux Aquitaine Pionnières, le groupe Pollens (Aquitaine Active, ATIS, l'Autre entreprise) et la Conciergerie Solidaire. Dans le cadre de ce partenariat, BAP est en charge de l'animation et de la coordination de l'accompagnement des startups qui vont être hébergées sur le site.

C'est Christine Panteix qui sera à la fois responsable de la gestion de l'incubateur Pionnières et du pilotage de cette nouvelle mission avec l'aide d'une salariée spécifiquement dédiée à la pépinière.

Par ailleurs, il est prévu une mutualisation de certains ateliers collectifs et des rencontres qui seront organisés pour l'ensemble des sociétés.

Cette nouvelle organisation revêt une grande importance pour BAP qui voit ainsi reconnue la compétence de son équipe et de son expérience en matière d'accompagnement... Le déménagement en open space permet également une diminution des charges de loyer ce qui était une nécessité en raison d'une trésorerie très tendue.

En ce qui concerne la mission première de Bordeaux Aquitaine Pionnières les objectifs demeurent les suivants :

Accompagnement

Accompagner **15 créatrices en pré incubation**.

Pour atteindre ce but :

- Augmenter et améliorer le sourcing des créatrices en multipliant les interventions de sensibilisation à la création d'entreprise en particulier dans les universités et les grandes écoles

- Lancer les modules émergence « de l'idée au projet » pour élargir la cible des créatrices

- Organiser une **vingtaine d'ateliers collectifs** sur les principaux thèmes de la création d'entreprise

Hébergement

- Organiser **4 comités de validation** et héberger **7 nouvelles sociétés en incubation**

- Si le nombre d'incubées hébergées est moins important que prévu, il est possible de proposer des postes de **co working**

Animation du lieu

- Organisation de **petits déjeuners mensuels**

- Animation régulière du **groupe d'experts**

- Organisation de **rencontres** avec les autres structures de l'éco système de Darwin et principalement avec la pépinière

- Organisation d'un **« grand événement »** dans le cadre du jumelage Bordeaux / Casablanca

Ressources Humaines

L'équipe active devrait comporter :

- 1 déléguée générale salariée aidée par des bénévoles

- 1 animateur dédié majoritairement à la pépinière
- un groupe des consultants extérieurs.

Le recours ponctuel à des stagiaires, notamment d'écoles avec qui nous sommes partenaires est mis en place

Il est prévu également l'élargissement du groupe d'experts

Communication

Un plan communication va être mis en place avec 2 objectifs prioritaires :

Se faire connaître du grand public grâce à :

- L'animation du site internet et une présence accrue sur les réseaux sociaux.
- Une Campagne de communication multi médias : contacter les TV régionales (TV7 et FR3), les radios (France >Bleu Gironde...) + envoi de communiqués de presse aux quotidiens régionaux : Sud-ouest, les gratuits
- au référencement dans tous les guides de la création : CCI, CIJA, Haut de Garonne Développement...
- à la participation aux différents salons et conférences bordelais

Ressources Financières

Partenaires publics actuels :

Mairie de Bordeaux : accord renouvelé pour un montant de 25 000 €

CUB : accord pour 17 700

Délégation aux droits des femmes : accord pour un renouvellement de la subvention de 3 000 €

FSE : accord de principe pour une subvention de 43 000 € avec confirmation définitive en janvier 2014

Budget pépinière : 56 000 €

Dont 55 000 € pour les rémunérations

- de la personne salariée en charge de l'animation du lieu et de l'accompagnement des sociétés hébergées (39 000 €)
- des consultants / experts rémunérés en honoraires (16 000 €)

Se faire connaître des prescripteurs et partenaires

- Contacts privilégiés avec toutes les structures d'accompagnement et d'hébergement aquitains (incubateurs, pépinières, couveuses...) et participation aux comités de pilotage de certains
- Participations aux différentes manifestations organisées par l'éco système Darwin.
- Participation à des événements organisés par nos différents partenaires

Autres partenaires publics envisagés

Conseil Régional

Partenaires privés :

Dès la fin de l'année 2013, une consultante extérieure a été recrutée pour réaliser une grande campagne de recherche de fonds privés auprès des entreprises régionales et des fondations. Deux réponses sont attendues pour ce début d'année.

Budget prévisionnel 2014

DEPENSES	2014	RECETTES	2014
60 - Achats	4 500	70 - Ventes, prestations de services, marchandise	34 300
Achats d'études et de prestations de services			19 900
Achats non stockés de matières et fournitures (première installation)	3 000	Prestations de services co-working	14 400
Fournitures non stockables (eau, énergie)			
Fournitures d'entretien et de petit équipement	500	74 - Subventions d'exploitation	104 100
Autres fournitures	1 000	Etat :	
61 - Services extérieurs	33 800	Conseil général	
Conciergerie	2 000	Région	10 000
Locations	29 300	Délégation régionale aux droits des femmes	3 000
Entretien et réparation		Caisse des dépôts	
Assurances	500		
Documentation	500	Ville de Bordeaux	25 000
Divers / formation	1 500	Autres communes : CUB	17 700
62 - Autres services extérieurs	27 450		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	15 450	Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité, publications	1 000	Fonds européens	27 900
Frais de réception	1 000	CNASEA (emplois aidés)	
Déplacements, missions	2 500	FAFIEC	1 500
Frais postaux et de télécommunications/CRM	3 700	Sponsors privés	19 000
Services bancaires et comptables	3 800	Banque	2 000
63 - Impôts et taxes	500	Fondations	12 000
Impôts et taxes sur rémunérations		Entreprises	5 000
Autres impôts et taxes			
64 - Charges de personnel	52 000	75 - Autres produits de gestion	600
Rémunérations des personnels	29 000	Dont cotisations	600
Charges sociales	21 000		
Autres charges de personnel		76 - Produits financiers	
65 - Autres charges de gestion courante : adhésion fédération	3 000	77 - Produits exceptionnels	
66 - Charges financières			
67 - Charges exceptionnelles			
68 - Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)			
Report 2013	17 250		
TOTAL DES CHARGES INCUBATEUR	139 000	TOTAL DES PRODUITS INCUBATEUR	139 000
Budget Pépinière		Dotation Groupe Evolution pour animation pépinière	
Rémunérations des personnels	21 000		
Charges sociales	18 000		
Autres charges de personnel			
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Documentation	1 000		
TOTAL DES CHARGES PEPINIERE	56 000	TOTAL DES PRODUITS PEPINIERE	56 000
TOTAL DES CHARGES CONSOLIDE		TOTAL DES PRODUITS CONSOLIDE	
86 - Emploi des contributions volontaires en nature	16 800	87 - Contributions volontaires en nature	16 800
Secours en nature Bénévolat			16 800
Mise à disposition gratuite des biens et prestations			
Personnel bénévole	16 800		
TOTAL DES CHARGES	211 800	TOTAL DES PRODUITS	211 800